



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des
Territoires de l'Ardèche**

**Service Urbanisme et Territoires
Unité Planification Territoriale**
Affaire suivie par : Anne-Sophie VERGNE
Tél. : 04 75 65 50 91
anne-sophie.vergne@ardeche.gouv.fr

Privas, le 19 JUILLET 2021

**Le préfet de l'Ardèche
à
Monsieur le Maire**

Objet : avis PPA – modification n°1 – PLU de Saint-Laurent-du-Pape

Par courrier en date du 15 juillet 2021, vous sollicitez mon avis, au titre des personnes publiques associées, sur votre projet de modification n°1 du PLU de Saint-Laurent-du-Pape portant sur le reclassement en zone Uy du PLU d'une parcelle, située quartier Barlet, actuellement classée en zone Ucx réservée à l'implantation d'équipement socio-culturels éducatifs et religieux.

Ce projet de modification n°1 n'appelle aucune observation particulière de ma part.

Conformément à l'article L153-47 du code de l'urbanisme, cet avis sera joint au dossier mis à la disposition du public.

Le Préfet,

Pour le préfet,
La secrétaire générale,


Isabelle ARRIGHI